



**PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 5 juin 2026 – 18 h30**

Convoqué le 26 mai 2026 le Conseil Municipal de la commune d'Eyrein s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, le vendredi 5 juin 2026 à 18h30, sous la présidence de Madame AGNOUX Marie-Thérèse 1^{ère} Adjointe.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Nombre de conseillers municipaux présents : 11

3 Absents excusés : LE MIGNON Marie-Pierre, SOULIER Daniel, FLEURY Quentin

1 Absent : TEINAURI Matahiarii

Nombre de pouvoirs : 3 : (LE MIGNON Marie-Pierre pour GRANCHER Isabelle), (SOULIER Daniel pour Marie-Thérèse AGNOUX), (FLEURY Quentin pour Patrick HERMABESSIERE)

Présent(e)s : AGNOUX Marie-Thérèse, DICHAMP Adeline, GRANCHER Isabelle, HASLOUIN Anne-Marie, NOILHAC Patricia, FIEYRE Gilles, HERMABESSIERE Patrick, MAZEAU Mireille, MONEGER Jérôme, RIVIERE Patrice, SAINNEVILLE Jean-Marie

Secrétaire de séance : FIEYRE Gilles

Le quorum étant atteint, Madame AGNOUX Marie-Thérèse, 1^{ère} Adjointe, déclare la séance ouverte.

Ordre du jour :

- 1) Approbation du PV du 27 avril 2026
- 2) Désignation secrétaire de séance
- 3) Vote du CFU Compte Financier Unique
- 4) Décision modificative au compte 1068 Investissement Recette
- 5) Avenant menuiserie : ferme-porte à came Multiservices
- 6) Délibération convention SPA
- 7) Délibération Référents Déontologues
- 8) Délibération fermeture du dépôt de la bibliothèque départementale
- 9) Délibération travaux préau école

1) Approbation du PV du 27 avril 2026

Le PV du 27 avril 2026 est approuvé à 10 voix POUR et 4 ABSTENTIONS (A. Dichamp, J-M Sainneville, P. Rivière et M. Mazeau)

2) Désignation du secrétaire de séance :

M. Gilles FIEYRE est élu secrétaire de séance à l'unanimité des membres présents.

3) Vote du CFU

Madame AGNOUX Marie-Thérèse, 1^{ère} Adjointe, présente le Compte Financier Unique de la commune BUDGET PRINCIPAL.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter le CFU à :

9 voix POUR (Mme La Maire ne participant pas au vote) et 4 ABSTENTIONS (Mme Dichamp, M. Fleury, M. Rivière et M. Sainneville).

Madame AGNOUX Marie-Thérèse, 1^{ère} Adjointe, présente le Compte Financier Unique de la commune LOTISSEMENT NARD.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter le CFU à :

11 voix POUR (Mme La Maire ne participant pas au vote) et 2 ABSTENTIONS (M. Fleury, M. Sainneville).

4) Décision modificative au compte 1068 Investissement Recette

Madame AGNOUX Marie-Thérèse, 1^{ère} Adjointe, présente l'email reçu de la Trésorerie demandant de supprimer la recette d'investissement inscrite au compte 1068 d'un montant de + 61 188,75 €. Cette somme n'a pas lieu d'être puisqu'elle correspond à l'excédent de financement cumulé de l'investissement. Une décision modificative sera donc nécessaire pour supprimer cette recette d'investissement.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents la décision modificative.

5) Avenant menuiserie : ferme-porte à came Multiservices

Madame AGNOUX Marie-Thérèse, 1^{ère} Adjointe, informe l'assemblée de la visite du SDIS au Multiservices et de ses recommandations concernant une porte n'ayant pas de ferme-porte à came et de la nécessité d'en poser un.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité des membres présents l'avenant de l'entreprise Pelissier d'un montant de 228,00 € TTC.

6) Délibération convention SPA

Madame AGNOUX Marie-Thérèse, 1^{ère} Adjointe, informe l'assemblée que la convention pour la gestion de la fourrière animale arrive à échéance au 31 décembre 2026 et qu'afin de poursuivre l'activité et la continuité du service public il convient de la renouveler. Le calcul du montant de la cotisation est fixé en fonction du nombre d'habitants. Le tarif par habitant pour 2027 est de 1,59€ TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents de renouveler la convention avec la SPA

7) Délibération Référents Déontologues

Madame AGNOUX Marie-Thérèse, 1^{ère} Adjointe, informe l'Assemblée que conformément aux dispositions issues de la loi relative à la déontologie des élus locaux, chaque collectivité doit désigner un référent déontologue des élus par délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal propose à l'unanimité de désigner Maître Martine GOUT référent déontologue de la commune d'EYREIN.

8) Délibération fermeture du dépôt de la bibliothèque départementale

Madame AGNOUX Marie-Thérèse, 1^{ère} Adjointe, informe l'Assemblée que, suite à la fermeture de l'agence postale qui s'occupait de la gestion des livres, il conviendrait de prendre une décision pour la fermeture du dépôt de la bibliothèque départementale.

M. Sainneville envisagerait que la secrétaire de mairie prenne le relais.

Une proposition de faire venir le Bibliobus à Eyrein en définissant les jours et les horaires.

Constat : aucun livre prêté depuis au moins 2020. Mise à disposition d'une boîte à livres devant la mairie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à

10 voix POUR, 3 Abstentions (Mme Dichamp, M. Rivière et M. Monéger) et 1 voix CONTRE (M. Sainneville) la fermeture du dépôt de la bibliothèque départementale.

9) Délibération travaux préau école

Madame AGNOUX Marie-Thérèse, 1^{ère} Adjointe, informe l'Assemblée de la tenue d'une réunion de la commission Travaux le mercredi 3 juin 2026.

La commission travaux propose de retenir le devis 260027 de l'entreprise Coulaud pour réfection du préau de l'école sur 35 m2 pour un montant de 9 921,60 € TTC.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents le devis 260027 de l'entreprise Coulaud.

Des travaux complémentaires devront être poursuivis dans l'avenir.

10) Demandes diverses

Mme Dichamp demande où en est l'achat d'un aspirateur et d'une serpillière pour la garderie ?

Mme Dichamp aimerait savoir si le banc cassé au city stade est remplacé ?

Mme Dichamp demande le compte rendu de la réunion de Mme La Maire avec M. Le Maire de St Priest.

Mme Dichamp demande si M. Daniel Soulier a donné les résultats de ses recherches concernant le nombre d'élèves par classe préconisé par l'Éducation nationale ?

M. Sainneville demande s'il est possible de trouver un architecte du Patrimoine moins cher.

M. Sainneville souhaite connaître les délégations attribuées aux adjoints et les noms des conseillers siégeant aux diverses commissions communales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

Le secrétaire de séance
M. Gilles FIEYRE



Madame La 1^{ère} Adjointe
Marie-Thérèse AGNOUX



